



## **Compte rendu de la séance du 22 juin 2017**

Etaient présents : Marie-Odile BEURNÉ, Joëlle DIDELOT, Jean-Claude FAVET, Bernard RUAUX, Maria ERFTEMEIJER, Fabien RUTH, Damien THOUVENOT, Dominique MONNE, Jean-Marc BERNOT

Etaient absents : Marc PARMENTELOT

Etaient absents excusés : Régis PRUNIER

Secrétaire de la séance : Damien THOUVENOT

Ordre du jour:

- 1 - Acceptation de don
- 2 - Adhésion à la centrale d'achat de la CAE Epinal
- 3 - Convention éclairage public ENEDIS-SCOT
- 4 - Organigramme des services de la commune
- 5- Motion soutien Paris 2024
- 6- Projet parc éolien
- 7 - Questions diverses

Le Conseil Municipal,

1 - **ACCEPTE** à l'unanimité le don de l'Association du Cercle Notre Dame d'un montant de 1 914.00 € qui sera affecté à la restauration des confessionnaux de l'église.

2 - **APPROUVE** à l'unanimité les conditions générales de recours et de fonctionnement de la centrale d'achat de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

3 - **AUTORISE** à l'unanimité ENEDIS à communiquer au Syndicat Mixte du SCOT des Vosges les informations commercialement sensibles relatives à la consommation en électricité de l'éclairage public et **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention.

4 - **VALIDE** à l'unanimité l'organigramme des services.

5 - **APPORTE** à l'unanimité son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

6 - **APPROUVE** avec 7 voix pour et 2 abstentions la convention de mise à disposition, promesse de bail emphytéotique, promesse de résiliation de bail rural et promesse de servitudes présentée par la

société Eoliennes des Lunaires et AUTORISE Madame le Maire à signer ladite Convention avec la société Eoliennes des Lunaires.

ACCEPTE avec 8 voix pour et 1 abstention la signature d'une convention de voirie conférant à la société Eoliennes des Lunaires notamment le droit d'utiliser la Voirie, de réaliser des travaux de renforcement, d'enfouir des câbles et canalisation et de faire surplomber des pales d'éoliennes sur la Voirie et AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention.

Questions et informations diverses :

- Messe d'inauguration des travaux de l'église le dimanche 2 juillet à 10h00
- Réalisation des travaux du chemin de la Coupe Mourey courant juillet.

Affiché à la porte de la mairie,  
le 29 juin 2017

Le Maire,  
Marie-Odile BEURNÉ

